

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2022-2023



### ASSOCIATION SAINT SOR' LIENS

Mairie de Saint Sorlin-en-Bugey

117, grande Rue

01150 Saint-Sorlin-en-Bugey



[contact@saintsorliens.fr](mailto:contact@saintsorliens.fr)



<https://asso.alternaweb.org/saintsorliens>



<https://www.facebook.com/associationsaintsorliens/>



<https://www.instagram.com/associationsaintsorliens/>

## Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>I. Gouvernance.....</b>	<b>3</b>
a) Bilan au 1er juin 2023 : 83 adhérents .....	3
b) Accueil : un temps d'échange privilégié.....	3
c) Modification du bulletin d'adhésion .....	5
<b>II. Outils de communication.....</b>	<b>6</b>
<b>A. Site internet.....</b>	<b>6</b>
<b>B. Réseaux sociaux.....</b>	<b>8</b>
<b>III. Groupe "Biodiversité" .....</b>	<b>9</b>
<b>A. Nos actions .....</b>	<b>9</b>
<b>B. Connaître et faire connaître.....</b>	<b>10</b>
a) Sortie botanique, le samedi 9 juillet 2022, animée par Joachim GIRARD.....	10
b) À la découverte des chauves-souris de Saint Sorlin en Bugey, le lundi 29 août 2022, animée par Paul BRUNET (LPO).....	11
c) Sortie « Les arbres du village », le dimanche 9 octobre 2022, co-animation du groupe.....	12
d) Sorties « découvertes des batraciens », le vendredi 10 et le lundi 13 mars 2023, animée par Gilles CAUVIN .....	12
e) Conférence sur les oiseaux du village le vendredi 7 avril 2013 animée par Maurice BENMERGUI (LPO) 13	
f) Gazette « Le Grand-duc » .....	14
g) La Fresque de la biodiversité le samedi 1er avril 2023, animée par Guillaume BOUCHARD et Geneviève RAVIER .....	15
h) Concours photo.....	15
<b>C. Préserver .....</b>	<b>16</b>
a) Sauvegarde et connaissance des batraciens de la mare de l'Areymont.....	16
<b>D. Liste des réunions et sorties.....</b>	<b>17</b>
<b>IV. Groupe "Échanges &amp; Partage" .....</b>	<b>19</b>
<b>A. Le Radi'SEL.....</b>	<b>19</b>
a) L'évolution du Radi'SEL :.....	19
<b>B. Ateliers transmission de savoir-faire .....</b>	<b>21</b>
a) Trois recettes de houmous durant la BLÉ du 10 décembre 2022 .....	21
b) Atelier brassage de bière du 26 Février 2023 .....	21
c) Ateliers « Graines germées dans son assiette » lors du troc de plantes, 30 avril 2023.....	22
d) À venir .....	22
<b>C. Troc de plantes.....</b>	<b>23</b>
<b>D. Gratifieria .....</b>	<b>23</b>
<b>V. Groupe "Jardin Partagé" .....</b>	<b>24</b>
<b>A. Introduction.....</b>	<b>24</b>
a) La graine Jardin Partagé a germé !.....	24
b) Bien plus qu'un jardin. ....	24
c) Depuis juin 2022, beaucoup d'actions ont été menées au Jardin Partagé. ....	24

d)	De beaux et grands projets sont à venir.....	25
e)	...mais des problèmes complexes doivent également être résolus.....	25
<b>B.</b>	<b>Été 2022.....</b>	<b>26</b>
<b>C.</b>	<b>Automne 2022 .....</b>	<b>27</b>
<b>D.</b>	<b>Hiver 2022.....</b>	<b>32</b>
<b>E.</b>	<b>Printemps 2023 .....</b>	<b>37</b>
<b>VI.</b>	<b>Actions diverses .....</b>	<b>43</b>
<b>A.</b>	<b>Recherche de financement .....</b>	<b>43</b>
a)	Subvention de la mairie de Saint Sorlin en Bugey.....	43
b)	Subvention de l'ACIRF .....	43
c)	Subvention TATUP .....	43
d)	Appel à projets et subvention de l'ALEC O1.....	43
e)	Appel à projets et partenariat avec la FNE Ain (programme « Aux Arbres Citoyens »).....	44
f)	Appel à projets du Crédit Agricole .....	45
<b>B.</b>	<b>Demande de reconnaissance d'intérêt général .....</b>	<b>46</b>
<b>C.</b>	<b>Accompagnement des élèves du LEAP de Saint Sorlin.....</b>	<b>46</b>

## Introduction

Face aux urgences climatiques et environnementales notre Association souhaite d'une part créer du lien entre les habitants du village et de ses environs et veille d'autre part à inscrire ses actions dans une démarche de transition écologique plus respectueuse du vivant et de l'environnement.

Ces deux axes ont motivé toutes les actions menées par les différents groupes thématiques durant ces 12 derniers mois :

## I. Gouvernance

### A. Collégiale

La Collégiale est passée de 8 à 7 membres suite au départ d'une personne.

La Collégiale s'est réunie 9 fois entre l'AG de juin 2022 et le 31 mai 2023.

Les premières réunions ont été consacrées à la nouvelle répartition des tâches des membres de la Collégiale (fonctions tournantes), au bilan de l'Assemblée Générale, au suivi des adhésions, à la définition des projets et objectifs de l'année.

La Collégiale a par ailleurs consacré une bonne partie de son temps à la recherche de financements et la constitution de dossiers d'appels à projet. Les activités des trois groupes thématiques ont été périodiquement revues, même si une part croissante du temps a été consacrée cette année à l'aménagement du Jardin Partagé et la problématique des constructions.

### B. Bilan des adhésions

#### a) Bilan au 1er juin 2023 : 83 adhérents

Le nombre d'adhésions est en nette hausse cette année. Nous sommes passés de 57 à 83 adhérents et adhérentes.

Ce qui représente une augmentation de 45 %.

22 adhésions individuelles + 22 adhésions familiales = 43 foyers = 66 adultes + 17 enfants = 83

Seulement 3 foyers (6 adultes et 1 enfants) n'ont pas repris leur adhésion dont 1 ayant déménagé et 15 foyers ont nouvellement adhéré. 9 foyers étaient d'avril 2022 à juin 2023 en adhésion glissante.

#### b) Accueil : un temps d'échange privilégié

Cette année, la commission adhésion a souhaité que l'accueil de nouveaux et nouvelles adhérentes soit un temps privilégié. L'un des objectifs principaux de l'association est,

comme son nom l'indique, la création de liens. Il nous a semblé naturel de consacrer une présence à part entière et du temps pour intégrer les nouveaux et nouvelles venues.

Cette démarche nous semble pertinente pour les deux parties. Cela donne l'occasion à l'association d'expliquer dans le détail sa démarche et à la personne adhérent d'avoir tous les éléments nécessaires pour trouver sa place dans cette aventure.

Le processus d'adhésion suit donc ce schéma :

Nous répondons aux personnes curieuses et/ ou souhaitant adhérer par un mail "type", mis à jour régulièrement, qui récapitule le fonctionnement, les actions réalisées et les projets à venir de l'association. Ce mail est accompagné de documents phares de l'association tels que les statuts, le règlement intérieur et les comptes rendus des événements les plus récents. Nous profitons de ce mail pour proposer des dates pour se rencontrer et réaliser leur adhésion en présentiel.

Cette rencontre est l'occasion de présenter l'association à travers des visuels explicatifs. Nous abordons le principe de Collégiale, les valeurs de l'association, la place des adhérents et adhérentes, les différents axes des groupes thématiques... C'est aussi et surtout l'occasion de faire connaissance avec la ou les personnes. À travers les échanges nous cherchons à savoir ce qui amène la personne à adhérer : valeurs, sensibilité, attentes, niveau d'engagement envisagé... Ce temps permet aussi aux personnes de poser des questions sur d'éventuelles zones de floues qu'à travers nos explications nous n'aurions pas pensé à aborder.

En moyenne, cette année, nous avons passé 2h avec chaque personne lors des adhésions. La majorité des personnes avec qui nous avons procédé de cette façon, nous ont remercié après l'adhésion pour ce temps pris ensemble.

Le remplissage du bulletin d'adhésion proprement dit prend en général, 5-10 min en comptant les explications sur le droit à l'image et autres subtilités comme le principe "d'adhésion glissante" (adhésion quelques semaines avant renouvellement officiel des adhésions).

L'adhésion sur papier est suivie de la saisie des données récoltées dans un document informatique "framacalc" et de la mise à jour des listes de contacts sur la boîte mail de l'association. Un mail présentant succinctement la ou les personnes fraîchement arrivées est envoyé aux membres de la collégiale.

De A à Z, actuellement avec ce mode de fonctionnement, une adhésion représente environ 4h de travail entre l'avant, le pendant et l'après. Tant que nous pourrons poursuivre ainsi, c'est un temps que nous prenons avec joie car il fait sens pour nous.

### c) Modification du bulletin d'adhésion

Suite à la suggestion d'une nouvelle adhérente qui trouvait que le montant de la cotisation était bien modeste et souhaitait verser plus au regard de ce que représente pour elle notre association, nous allons rajouter une ligne intitulée « Participation libre et consciente » dans le bulletin d'adhésion.

La Participation libre et consciente est la somme que les membres souhaitent ou peuvent donner en conscience au-delà de leur adhésion pour ce qu'ils et elles vont vivre / recevoir grâce à l'association.

### C. Démarches administratives (réalisées ou en cours)

- Envoi du compte-rendu de l'Assemblée Générale et la composition de la nouvelle Collégiale à la Préfecture
- Mise à jour de la base de données des adhérents
- Renouvellement des droits du nom de domaine
- Recherches de financement, dépose de dossiers de subventions
- Demande en cours de "reconnaissance d'intérêt général" (passage en commission le 6 juin 2023)

## II. Outils de communication

Comme annoncé à la dernière Assemblée Générale, l'objectif principal de la commission numérique et informatique pour la période 2022-2023 était de créer les outils de communication (site internet et réseaux sociaux) permettant d'augmenter la visibilité de l'Association et de communiquer sur nos actions. Tous ces objectifs ont été atteints.

### A. Site internet

Le cahier des charges que nous nous sommes fixés pour la création du site Web était le suivant :

- Nombre de pages illimité,
- Bonnes capacités de stockage,
- Coût minime (voir gratuit),
- Pas ou très peu de publicité,
- Pas de traceurs et cookies
- Site vitrine avec un blog permettant de publier régulièrement des actualités,
- Utilisation simple, sans nécessité de connaissances poussées en informatique,
- Serveurs localisés dans l'Union Européenne (protection des données)



Ces choix réduisent considérablement les possibilités. Il existe principalement trois façons de créer un site internet :

- En le codant complètement soi-même (nécessite une expertise dans le domaine)
- En le créant à l'aide d'un « CMS Open Source » (logiciel en ligne grâce auquel il est possible de créer, de gérer et de modifier facilement un site web, sans avoir besoin de connaissances techniques en langage informatique). La création nécessite cependant un apprentissage et quelques connaissances de bases pour installer, paramétrer et de personnaliser, puis il faut faire héberger le site ainsi créé en louant un espace mémoire sur un serveur (par exemple chez OVH, Hostinger, Mailo, ...)
- En utilisant un « CMS Propriétaire », c'est-à-dire un CMS qui a été développé par une agence ou une société en interne. Par définition, cette société est propriétaire de son architecture de site web, de la même façon qu'un auteur est propriétaire de son œuvre. Plus simples d'utilisation, avec une interface ludique et intuitive, ils constituent une option intéressante pour débiter. Cependant, l'utilisateur est dépendant de la plateforme et n'a pas accès au code source, ce qui limite les possibilités d'évolution, de personnalisation et d'optimisation.

Bien que nous possédions déjà un nom de domaine (qui nous permet d'avoir des adresses mail @saintsorliens.fr), nous ne pouvons l'utiliser pour créer un site Web à notre nom que si nous hébergeons notre site sur les serveurs Mailo. C'est faisable, mais il faudrait pour cela créer notre site web avec un CMS Open Source. Nous aurions dû y consacrer trop de temps pour un résultat final incertain.

Nous avons donc choisi d'utiliser un CMS Propriétaire. Les versions gratuites de ces logiciels sont généralement très limitées en fonctionnalités et en capacité de stockage. Il n'est pas non

plus possible d'obtenir un nom de domaine dès la version gratuite. Il faut pour cela payer un abonnement de 5 à 10€ par mois. Pour débiter, nous avons donc opté pour une version gratuite sans nom de domaine.

Après un tour d'horizon des CMS propriétaires, nous avons choisi de développer notre site avec Alternaweb, développé par l'association Up! enregistrée en Belgique. Ils ont développé un outil de création et de gestion de site web simplifié et adapté aux associations. Cette solution comprend donc l'hébergement, le nom de domaine, les modèles (et thèmes) et les logiciels pour gérer un site. De plus, tous les sites créés sur Alternaweb sont neutres en CO2 grâce à la mise en place d'un programme de compensation des émissions. Enfin, Alternaweb revendique que ses utilisateurs restent maîtres de leurs données. Ainsi, il est possible à tout moment de récupérer ses données en exportant le site pour migrer librement vers une autre solution.

Il a fallu environ soixante heures de travail pour aboutir à la version actuelle de notre site Web. Le logiciel d'Alternaweb offre dès la version gratuite toutes les fonctionnalités dont nous avons besoin et 250 Mb de stockage. La publicité se limite à un bandeau très discret (pour Alternaweb exclusivement). Le nombre page étant illimité, nous avons créé une page d'accueil, une page expliquant notre association (historique, organisation et fonctionnement), une page d'activité présentant les 3 groupes thématiques, une page par groupe thématique, un agenda, un blog et une page de contact.

À l'avenir, nous pourrions éventuellement évoluer vers une version payante (à prix très raisonnable en comparaison avec les autres CMS Propriétaires) si la capacité de stockage après plusieurs mois d'utilisation se révèle trop limitée. Par ailleurs, cette évolution nous permettrait d'avoir notre propre nom de domaine, ce qui devrait améliorer le référencement naturel de notre site sur la toile.

Car en effet, le seul point négatif concernant ce site internet est son manque de référencement naturel : il est pour l'instant impossible à trouver lorsque l'on tape « saintsorliens » sur un moteur de recherche comme Google. Un moyen d'améliorer le référencement est d'avoir un nom de domaine propre. Un autre, est d'être référencé par un grand nombre de sites internet. C'est pourquoi nous avons fait référencer notre site sur celui de la mairie et demandons à d'autres associations de la région de bien vouloir déposer un lien vers notre site sur leur propre site internet.

Lien vers le site internet : <https://asso.alternaweb.org/saintsorliens>

Il est également possible de se connecter au site en flashant le QR code suivant :





## B. Réseaux sociaux

La question des réseaux sociaux comme canaux de communication externe pour l'association était en suspens depuis plusieurs mois avec des pour et des contres au sein de la Collégiale. Plusieurs facteurs ont finalement fait pencher la Collégiale en faveur de la présence de l'association sur Facebook et Instagram.



Au fil des événements proposés par l'association, nous nous sommes rendus compte que nous ne touchions essentiellement que des personnes déjà averties, initiées, acquises à la cause écologique. Cette difficulté à toucher des personnes plus éloignées de ces questions a été une des raisons de notre choix.

La seconde raison, moins déterminante mais qui a néanmoins pesé dans la balance, fut la constitution d'un dossier de demande de subvention, au sein duquel les liens vers nos pages de réseaux sociaux étaient demandés. Même si remplir les informations sur nos éventuels réseaux sociaux n'était pas obligatoire, cela nous a fait prendre conscience de l'importance actuelle de ces chemins de communication.

En cette fin d'année associative, début avril, nous avons lancé :

- notre page Facebook (<https://www.facebook.com/associationsaintsorliens/>) : actuellement 43 personnes nous suivent, 13 publications ont été réalisées, un événement (le troc de plantes) a été promu.
- notre compte Instagram (<https://www.instagram.com/associationsaintsorliens/>): actuellement 59 followers, 33 publications réalisées, 42 stories (toutes partagées en doublons sur Facebook).

Nous n'avons pour l'instant pas de recul sur les impacts de ces réseaux sociaux sur l'activité de l'association. L'objectif est de vulgariser notre propos et de réussir à informer nos adhérents et adhérentes ainsi que les personnes qui pourraient graviter autour de l'association sans être adhérentes. Si cette nouvelle communication devait faire augmenter notre nombre d'adhésions, nous répondrions présents mais ce n'est pas la finalité première.

### III. Groupe "Biodiversité"

La biodiversité représente les manières de regarder le vivant à différentes échelles (celles des gènes, des espèces et des écosystèmes).

Au moins 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction dans le monde. La crise majeure de la biodiversité est au moins aussi grave que la crise climatique. Or elle est largement oubliée. Il y a différentes causes à l'érosion de la biodiversité. En particulier, l'artificialisation des sols et l'extension urbaine détruisent irrémédiablement la biodiversité. On pourrait aussi citer les espèces invasives et la pollution.

Que pouvons faire à l'échelle de notre village ? Nous nous sommes fixés comme objectifs de connaître (pour comprendre), faire connaître (pour sensibiliser) et préserver la biodiversité à Saint Sorlin.

À ce jour, trois personnes animent le groupe : Geneviève, Camille et Gilles, et une quarantaine de personnes sont intéressées par la biodiversité. Elles sont destinataires des comptes-rendus de nos actions. Nous sommes à la recherche de volontaires pour renforcer notre équipe.

#### A. Nos actions

Durant cette deuxième année 2022-2023, nous avons réalisé les actions suivantes :

OBJECTIF	ACTION	NOMBRE DE PERSONNES AYANT PARTICIPE	DOCUMENT DE REFERENCE COMPLET
CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE	<b>Sortie botanique</b> <i>Le samedi 9 juillet 2022, animée par Joachim GIRARD (adhérent de Saint Sor'Liens)</i>	7	20020709_SL_Biodiv_CR sortie botanique_VF
	<b>A la découverte des chauves-souris de Saint Sorlin en Bugey</b> <i>Le lundi 29 août 2022, animée par Paul BRUNET (LPO)</i>	25	20220829_GC_StSor'Liens_sortieChauves-souris_FINAL
	<b>Sortie « Les arbres du village »</b> <i>Le dimanche 9 octobre 2022, co-animation du groupe</i>	12	20221009_GR_SSL_Sortie biodiv Lesarbres_obs final
	<b>Sorties « découvertes des batraciens »</b> , <i>Le vendredi 10 et lundi 13 mars 2023, animée par Gilles CAUVIN (l'un des animateurs du groupe biodiversité)</i>	15	

<b>CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE</b>	<b>Conférence sur les oiseaux du village</b> <i>Le vendredi 7 avril 2023, animée par Maurice BENMERGUI (LPO)</i>	<b>15</b>	
	<b>Gazette biodiversité « Le Grand-Duc » n°1</b>		
	<b>La fresque de la biodiversité</b> <i>Le samedi 1<sup>er</sup> avril, animée par Guillaume Bouchard et Geneviève RAVIER</i>	<b>5</b>	
	<b>Concours photo</b>		
<b>Préserver</b>	Sauvegarde et connaissance des batraciens de la mare de l'Areymont		

Nous présentons ci-après succinctement ces actions et pour plus d'informations nous renvoyons le lecteur aux documents de référence complets, disponibles sur demande auprès de l'association.

## B. Connaître et faire connaître

### *a) Sortie botanique, le samedi 9 juillet 2022, animée par Joachim GIRARD*

Le but de l'animation était d'initier les participants au fonctionnement et à l'utilisation des flores à clés. Ce sont des ouvrages de botanique permettant de d'identifier une plante sur la base de critères morphologiques multiples et précis.

Le jour J nous nous sommes retrouvés devant la croix de pierre de la montée de l'église. La plupart des participants étaient des membres de l'association (Gilles, Yvonne, Jeanne, Anouk, Geneviève, Christelle et Christelle), exceptés Claire et Pierre (des amis de Joachim). Une fois la troupe réunie, nous avons déménagé au lavoir du Breuvant, qui nous a servi de petit amphithéâtre ombragé fort apprécié par la chaleur qu'il faisait.

Les flores à clés sont des ouvrages qui permettent théoriquement de progresser étape par étape vers le nom de la plante que l'on a devant les yeux. Il s'agit, comme pour le jeu de société « Qui est-ce ? » de poser des questions très larges au départ (est-ce qu'il a des cheveux ? / est-ce que cette plante est une plante à fleur ?) puis de descendre progressivement



*Joachim nous explique la structure « type » d'une fleur*



dans le col de notre entonnoir vers des questions beaucoup plus fines (est-ce que c'est Bill ? / est-ce que cette plante présente sur ses pétales de petites perforations noires ?). Théoriquement la démarche est donc facile, mais il est nécessaire de pouvoir manipuler un vocabulaire de base sur la morphologie des plantes.



*Geneviève, Yvonne et Anouk apprennent à utiliser une flore*

*b) À la découverte des chauves-souris de Saint Sorlin en Bugey, le lundi 29 août 2022, animée par Paul BRUNET (LPO)*

Le lundi 29 août, le groupe « biodiversité » de l'association « Saint Sor'Liens » a organisé une sortie "chauves-souris" à destination de ses adhérents et sympathisants. Au total, 25 personnes ont participé à cette sortie (9 enfants et 16 adultes).



*Paul nous présente la biologie des chauves-souris.*

Cette sortie a été animée par Paul BRUNET dans le cadre de ses missions à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Nous remercions chaleureusement la LPO et Paul pour cette sortie qui a enthousiasmé tous les participantes et participants.

Les chauves-souris sont des animaux à la fois connus de tous et toutes car s'ils sont facilement visibles ils restent mystérieux. La 26ème édition de la Nuit européenne de la chauve-souris était l'occasion d'en savoir plus sur elles.

Le programme était le suivant :

- 18h30 - 20h30 : Présentation des chauves-souris : biologie, mode de vie et enjeux de préservation (mare de l'Areymont), sous forme d'animations
- 20h30 - 21h15 : Pique-nique
- 21h15 - 22h30 : Écoute acoustique des chauves-souris grâce à l'utilisation d'une « batbox », permettant de retranscrire les cris à des fréquences audibles pour les oreilles humaines et de caractériser les espèces (mare de l'Areymont + rue de la Durandière)



*Après que les participantes et participants ont localisé des chauves-souris avec une « batbox », Paul utilise des silhouettes de taille réelle et les compare à la taille des avant-bras des enfants pour qu'ils aient une appréciation concrète de la taille des chauves-souris*

*c) Sortie « Les arbres du village », le dimanche 9 octobre 2022, co-animation du groupe*

C'est la montée de la Creuse que nous avons choisi d'arpenter par cette belle journée d'automne pour en observer et nommer les arbres. Nous ne sommes pas spécialistes, mais nous apprendrons ensemble. Tous les végétaux observés sont listés à la fin du document, ainsi qu'un plan.



*Samare d'un érable, c'est-à-dire le « fruit »*



*Détermination collective*



*Oh, c'est joli ça !*

*d) Sorties « découvertes des batraciens », le vendredi 10 et le lundi 13 mars 2023, animée par Gilles CAUVIN*

Deux sorties ont été organisées pour découvrir les batraciens de la mare de l'Areymont, située à la sortie du village, en direction de Sault-Brénaz. Les dates ont été décalées pour que les sorties soient organisées par temps « humide », plus propices à l'observation des batraciens. La première sortie était ouverte aux adhérents et adhérentes, la deuxième sortie était destinée aux élèves internes du lycée de Saint Sorlin.



*Courageuses et courageux qui ont affronté les intempéries pour découvrir les batraciens de la mare de l'Areymont.*

Nous avons :

- proposé une initiation à la reconnaissance des batraciens, expliquer les principales étapes de leur biologie et de leur écologie,
- présenté l'importance de la mare de l'Areymont pour les batraciens des environs,
- évoqué les menaces susceptibles de peser sur ces animaux dans notre village,
- présenté les actions mises en place pour leur préservation, dont certaines en partenariat avec la mairie.

Le 10 mars, 23 crapauds ont été observés dans la mare. L'un des crapauds a été nommé « Bernard » par les enfants présents. Le 13 mars nous en avons observé une 15aine.

Lors des deux soirées nous avons également longuement observé les larves de salamandre du lavoir.



*Larve de salamandre, reconnaissable à sa robe tachetée et à la base de pattes jaunes. De chaque côté de la tête on aperçoit les branchies, qui lui servent à respirer pendant cette phase de la vie où la salamandre est exclusivement aquatique.*

*e) Conférence sur les oiseaux du village le vendredi 7 avril 2013 animée par Maurice BENMERGUI (LPO)*

En complément de la sortie « oiseaux » organisée dans le village début 2022, nous avons organisé une conférence sur les oiseaux communs du village.

Le message de convocation était le suivant :

*« Chaque jour, vous apercevez des oiseaux dans votre jardin et vous aimeriez mieux connaître leur biologie ?*

*Vous vous demandez quels sont ces oiseaux qui reviennent chaque année au printemps pour repartir à l'automne et vous aimeriez savoir d'où ils viennent ?*

*Vous pensez que ces oiseaux que vous apercevez sur le Rhône sont des canards mais vous avez un doute ? Nous allons tenter de vous éclairer !*

*Certains et certaines d'entre vous connaissent déjà notre intervenant. Il s'agit du passionnant Maurice BENMERGUI, ornithologue professionnel et jeune retraité, qui nous a guidés lors de la sortie sur l'observation des oiseaux de notre village, au printemps dernier. Maurice nous fait le plaisir de revenir nous voir. Quelle chance !*

*Pour que cette rencontre soit interactive, il nous propose de nous parler des oiseaux communs qui nous intéressent le plus, en lui faisant part de nos choix.*

*Pour cela, nous vous proposons de nous indiquer 4 noms d'espèces d'oiseaux du village sur lesquels vous aimeriez en savoir davantage.*

*Vous pouvez aussi nous envoyer des photos numériques. »*

Après une introduction sur la biodiversité (définition, outils scientifiques et participatifs de suivi, causes responsables de son déclin, évolution des populations...), Maurice nous a présenté une trentaine d'espèces d'oiseaux (mésanges, moineaux, merle noire, bergeronnette grise, loriot d'Europe...). Il nous a fait écouter le chant de chacune de ces espèces.

Il a également eu la gentillesse de donner à l'association son ouvrage « Dombes, d'hommes et d'oiseaux », dont il a pris les photos et écrit les textes.



Conférence à la salle du stade



Le livre de M. BENMERGUI

#### f) Gazette « Le Grand-duc »

Il nous a paru nécessaire de créer une gazette d'information pour partager nos connaissances et faire connaître les actions que nous entreprenons en faveur de la biodiversité à l'échelle de Saint Sorlin.

Nous l'avons fait à titre expérimental. Nous continuerons en fonction de l'intérêt qui portent les adhérentes et les adhérents. Nous leur avons demandé de nous faire part de leurs avis, de ce qu'ils aimeraient y trouver !

Pour le 1er numéro, nous leur avons proposé de commencer par le début, c'est-à-dire de définir ce qu'est la biodiversité, comme nous l'a demandé un adhérent lors des tables de concertation de l'assemblée générale du 26 juin 2022. Ensuite, nous sommes revenus sur les attentes exprimées lors de cette AG, puis nous avons évoqué les sorties découvertes proposées, les projets en cours, un zoom sur la faune de St Sorlin, un éclairage sur ce qui est entrepris à d'autres échelles et l'agenda.

La gazette a été transmises par courriel et une vingtaine d'exemplaires papier ont également été déposés à la boulangerie.



*g) La Fresque de la biodiversité le samedi 1er avril 2023, animée par Guillaume BOUCHARD et Geneviève RAVIER*

Sur proposition du groupe biodiversité, cet atelier a été organisé par deux des membres de Saint Sor'Liens, par ailleurs animateurs de cette fresque, le samedi 1er avril l'après-midi.

Cinq personnes sont venues pour en savoir plus sur la biodiversité. Cette session de jeux a été une réussite ! En trois heures, les cinq volontaires ont appris à mieux connaître la biodiversité, son rôle, son importance, les effets qu'elle subit des comportements humains, les conséquences possibles, et ce qu'on peut faire pour améliorer les choses.

Nous conseillons ce jeu à tous les curieux ! Vous souhaitez participer à une prochaine fresque ? Contactez-nous ! 😊



*Les participantes et participants construisent leur fresque de la biodiversité*

*h) Concours photo*



*Affiche du concours*

Nous avons annoncé dans "le Grand Duc" de fin janvier 2023 que le groupe Biodiversité de l'association Saint Sor'liens organisait son premier concours photo.

Le but de ce concours est de proposer aux adhérents et adhérentes de nous faire part de leur vision de la biodiversité dans le village, d'avoir leur regard sur ce qui les entoure mais aussi de recueillir des photos à présenter lors de l'AG et à utiliser, avec accord de l'auteur ou autrice, dans de futures publications.



Un premier mail a été envoyé aux adhérents et adhérentes le 11 février, leur expliquant les règles du concours et le thème : "Pour moi, la biodiversité à Saint Sorlin, c'est...". Deux mails ont ensuite été envoyés, en avril et en mai, pour rappeler et modifier la date limite d'envoi des photographies mais également pour encourager les adhérents et adhérentes à participer sans retenue.

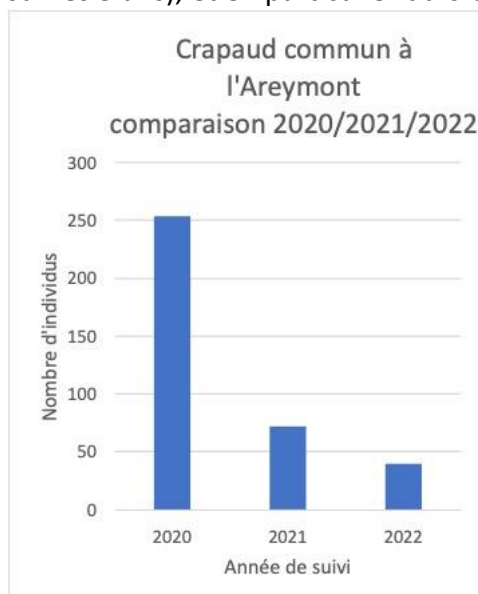
Rendez-vous à l'assemblée générale le 25 juin 2023 pour découvrir le résultat !

## C. Préserver

### a) *Sauvegarde et connaissance des batraciens de la mare de l'Areymont*

Un suivi participatif des batraciens de l'Areymont été réalisé trois années de suite (2020-2022). Ils migrent des bois du lycée vers la mare. Afin qu'ils ne soient pas écrasés, pendant 4 à 6 semaines, sur les petites routes qui entourent la mare de l'Areymont, une signalétique a été mise en place pour demander aux automobilistes de lever le pied et une douzaine de personnes se sont relayées chaque soir pour enlever les batraciens présents ces routes et les déposer au bord de la mare.

Cette opération avait lieu en février-mars, à la tombée de la nuit. Le dénombrement réalisé lors de cette opération a montré un déclin rapide des effectifs de batraciens (chute de 254 à 42 individus sur les 3 ans), et en particulier du crapaud commun.



*Panneau installé chaque année à la mare de l'Areymont*

Toutes les espèces de batraciens sont des espèces protégées. Quelles sont les causes de ce déclin ? L'écologie est une science complexe. Il est donc difficile d'être affirmatif. Toutefois, à la fois la présence de poissons carnassiers (brochets) et omnivores (carpes) en forte densité et l'absence de ceinture de végétation, pour protéger les pontes des poissons prédateurs, peuvent être deux des causes principales de ce déclin.

Ces deux dernières années nous n'apercevons plus de grandes pontes dans la mare. En 2023, nous n'avons pas effectué les opérations de suivi et de protection des batraciens car cela

nous semblait vain tant que la mare n’aurait pas retrouvé un équilibre entre la présence des batraciens, celle des poissons et des ceintures de végétation.

Ainsi, nous travaillons avec la mairie pour améliorer la qualité écologique du site de l’Areymont. Cela s’est traduit, en janvier 2022, dans le cadre du « Marathon de la biodiversité », par l’implantation d’une haie qui servira de « corridor » écologique pour les batraciens qui migrent depuis les bois qui entourent le lycée de Saint Sorlin.

Une réunion de concertation entre la mairie, le Conservatoire des Espaces Naturels, la LPO et le groupe biodiversité de Saint Sor’Liens a eu lieu le 25 avril pour définir d’autres aménagements en faveur des batraciens de la mare, lesquels devront s’intégrer dans les critères esthétiques souhaités par la mairie pour cet emplacement très en vue dans le village :

1. Concernant la problématique des poissons (carpes et brochet) qui à la fois prédatent les larves d'amphibiens et les insectes et en même temps remuent la vase et consomment une partie de la végétation aquatique,
2. Concernant le manque de ceinture de végétation aquatique dans la mare actuelle ,,
3. Concernant la création de l'extension le long du ruisseau/fossé,
4. Pour favoriser l'accueil des crapauds sur le site et leur offrir des lieux d'hivernage (hibernaculums ?)
5. Pour la communication autour des aménagements envers la population du village.

#### D. Liste des réunions et sorties

Le tableau suivant donne la liste des réunions et sorties que nous avons organisées et auxquelles nous avons participé.

<b>Objet</b>	<b>Référents de Saint Sor’Liens</b>	<b>Autres personnes</b>	<b>Date</b>
Sortie botanique	Joachim GIRARD		9/07/22
Sortie arbre	Geneviève RAVIER-REMY		9/10/22
Sortie chauves-souris	Gilles CAUVIN	LPO : Paul BRUNET	29/08/22
Groupe biodiversité de Saint Sor’Liens	Camille BUGAUD, Gilles CAUVIN, Geneviève RAVIER-REMY,		08/01/23
Groupe biodiversité de Saint Sor’Liens	Camille BUGAUD, Gilles CAUVIN, Geneviève RAVIER-REMY,		16/03/23
Sorties batraciens	Gilles CAUVIN		10/03
Sorties batraciens	Gilles CAUVIN		13/03
Fresque de la biodiversité	Geneviève RAVIER-REMY & Guillaume BOUCHARD		1/04/23
Conférence sur les oiseaux du village	Gilles CAUVIN	LPO : Maurice BENMERGUI	7/04/23

Groupe biodiversité de Saint Sor'Liens	Camille BUGAUD, Gilles CAUVIN, Geneviève RAVIER-REMY,		17/04/23
Partenariat avec FNE : Indice ponctuel d'abondance (IPA) des oiseaux au Jardin partagé	Gilles CAUVIN	LPO : Quentin SCHAMING	18/04/23
Groupe biodiversité de Saint Sor'Liens	Camille BUGAUD, Gilles CAUVIN, Geneviève RAVIER-REMY,		29/04/23
Gestion de la mare de l'Areymont	Gilles CAUVIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes : Elisabeth FAVRE &amp; Benjamin DUTREIGE</li> <li>- LPO : Kevin DEBREGAS &amp; une autre personne</li> <li>- Mairie de Saint Sorlin : René DESSERIERE, Florent MARTELIN, François PONCIN</li> </ul>	25/04/23
Partenariat avec France Nature environnement	Gilles CAUVIN pour le groupe Biodiversité + Léa ARRAULT, Yvonne FONTAINE, Clément MUGNIER, François MAZERES pour le groupe Jardin partagé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- FNE : Florie JOHANNOT, Coordinatrice du pôle Veille et Marie ZELAZNY, Chargée de mission Biodiversité-Végétal</li> </ul>	10/05/23

## IV. Groupe "Échanges & Partage"

### A. Le Radi'SEL

#### a) *L'évolution du Radi'SEL :*

Cela a fait un an en avril que le Radi'SEL a vu le jour. Son collectif d'organisation est maintenant constitué de cinq personnes au lieu de six initialement. Cela s'explique par le déménagement de l'un de ses membres.

Le Radi'SEL compte aujourd'hui 44 radiselistes contre 25 l'année dernière.

Sur la période entre l'inauguration du Radi'SEL (Avril 2022) et l'AG 2022 (en juin) le Radi'SEL avait comptabilisé 10 échanges. Aujourd'hui nous sommes à 66 échanges réalisés depuis la création du SEL, ce qui signifie que sur cette année associative (de juin à juin), les radiselistes ont contractualisé 56 échanges.

Nous pensons que les nombres réels d'échanges ayant eu lieu grâce au Radi'SEL est plus élevés. En effet, au fil des conversations informelles avec les adhérents et adhérentes, nous nous sommes aperçus que certains échanges trouvant leur origine via le Radi'SEL n'étaient pas toujours formalisés par le biais de la plateforme et donc ne donnaient pas lieu à une contractualisation de l'échange, ni par conséquent à un échange de Radis. La quantité de Radis échangés n'est pas vraiment un marqueur significatif mais pour information l'ensemble de ces échanges représentent un mouvement de 2331 Radis.

#### a) *Bourse locale d'Échange (BLÉ)*



Une BLÉ a été organisée le 10 décembre 2022.

Le but de cette rencontre était de créer du lien entre les radiselistes, d'accueillir les nouveaux et de pouvoir échanger de vive voix sur le fonctionnement du SEL après ses 8 premiers mois d'existence. Ce moment a été un moment de discussion de qualité et a permis de faire des constats partagés. Le constat est fait que SEL est un outil pertinent pour renforcer les

solidarités déjà existantes au sein du territoire en faisant émerger les prémices d'une économie circulaire locale. Il permet de renforcer les liens intergénérationnels en créant des passerelles complémentaires des réseaux familiaux et ou amicaux déjà existants.

Certains freins ont été exprimés par les sélistes tels que le sentiment de manquer de temps qui engendre « la peur d'être redevable sans pouvoir se rendre disponible en retour ». Il ressort que les sélistes proposent plus facilement des offres que des demandes car ils ont « le sentiment de manquer de légitimité à le faire » ou ont peur de déranger. Les adhérents concèdent aussi qu'ils n'ont pas encore pris « le réflexe » d'utiliser le Radi'SEL au quotidien.

Ces retours d'expériences ont permis de creuser la question des interdépendances au sein de notre société actuelle qui tend vers toujours plus d'individualisme/compétition et d'ouvrir le débat sur l'importance de remettre l'entraide et la coopération au cœur du vivre ensemble.

#### La BLÉ a permis :

- l'adhésion de 2 nouvelles personnes à l'association et l'inscription d'une personne déjà adhérente au Radi'SEL.

- l'émergence de nouvelles pistes d'actions telles que la mise en place de « commandes groupées » et la création d'un outil pour faciliter « la mutualisation de nos déplacements réguliers ».



- faire émerger les dysfonctionnements de la plateforme en ligne sur lesquels nous devons travailler.

- de faire un point sur la monnaie d'échange : le Radis.

#### Synthèse de cette discussion sur la monnaie :

« Le Radis » est un outil symbolique qui sert de repère. Il a pour vocation de veiller au maintien d'un minimum d'équité et de réciprocité entre les membres de la communauté du Radi'SEL.

La matérialisation des échanges sur la plateforme, même à travers le don d'un Radis symbolique, est souhaitable pour plusieurs raisons :

- permettre aux sélistes de consulter les échanges réalisés et de s'en inspirer,

- permettre une visibilité des échanges réalisés grâce au Radi'SEL afin que le collectif d'organisation puisse juger de la pertinence, de l'utilité ainsi que de la légitimité de l'existence de cet outil,

- permettre de rédiger un rapport d'activités valorisant sur les actions de l'association afin de lui donner du crédit lors de sa recherche éventuelle de partenaires et de subventions,
- valoriser l'investissement et le travail régulier de veille du collectif d'organisation.

Néanmoins, cette monnaie ne doit pas devenir un blocage, un stress, car la finalité du SEL reste de créer du lien, de la solidarité ainsi que changer certaines pratiques de consommation.

## B. Ateliers transmission de savoir-faire

Plusieurs ateliers transmission de savoir-faire ont fait suite aux deux premiers ateliers « lessive à la cendre » et « Tawashi » ayant eu lieu pendant l'Assemblée Générale de 2022.



### a) *Trois recettes de houmous durant la BLÉ du 10 décembre 2022*

A la fin de la Bourse Locale d'Échange de décembre, trois adhérentes ont proposé la réalisation de déclinaisons de houmous : nature, betterave, petits pois. Cela a donné lieu à un moment très convivial à « refaire le monde » tout en cuisinant et grignotant.



### b) *Atelier brassage de bière du 26 Février 2023*

Le groupe « Échanges & Partage » a proposé un atelier de « transmission de savoir ». Dix personnes ont participé à cet atelier brassage.

Le but était d'apprendre à brasser avec l'aide d'un passionné afin de pouvoir éventuellement réutiliser cette compétence en autonomie, chez soi. Un adhérent nous a fait découvrir ses méthodes de brassage avec précision et pédagogie.



Plusieurs participant.e.s sont motivé.e.s pour se lancer dans le brassage et l'idée d'acheter du matériel de brassage en commun a été évoquée.

La création d'une étiquette en collaboration avec le groupe Biodiversité est en cours mais il faudra attendre la dégustation lors de l'Assemblée Générale pour la découvrir.

*c) Ateliers « Graines germées dans son assiette » lors du troc de plantes, 30 avril 2023*

Nous avons proposé un atelier « Graines germées à mettre dans son assiettes » durant le troc des plantes avec un volet pratique et un volet théorique.

Une douzaine de pots ont été réalisés par les curieux et curieuses de passage sur le troc. Il nous reste du matériel pour un autre atelier.



*d) À venir*

Lors de la Bourse Locale d'Échange plusieurs adhérents et adhérentes ont exprimé leur envie de partager un savoir, une compétence ou un talent avec la communauté donc pour l'année prochaine les idées d'ateliers de transmission ne manquent pas : saponification à froid, auto-réflexologie plantaire / crème / baume corporel, lactofermentation, crochets, massage thaï traditionnel, aquarelles et Résine UV, fabrication de fromage...

### C. Troc de plantes



Comme l'année dernière l'association a participé au troc de plantes organisé par l'association « Les Amis du Vieux Saint Sorlin » avec la présence du groupe E & P. Les objectifs pour l'association étaient de faire découvrir aux habitants et habitantes le Radi'SEL, Système d'Échange Local, tout en proposant un atelier participatif (voir atelier graines germées ci-dessus).

### D. Gratifieria



**Une Gratifieria** sur le thème des vêtements (brocante où tout est gratuit) a été organisée durant la BLÉ du 10 décembre. Cela nous a donné matière à nous questionner sur nos modes de consommation et sur les possibilités de donner une seconde vie à nos vêtements. La recyclerie d'Ambérieu-en-Bugey et les bennes Tremplin ont été évoquées.

L'organisation d'une gratifieria est prévue pour l'AG de cette année 2023.



## V. Groupe "Jardin Partagé"

### A. Introduction

#### *a) La graine Jardin Partagé a germé !*

Voilà plus d'un an que Saint Sor'Liens a signé une convention avec l'association ACIRF et le Lycée de Saint Sorlin pour faire naître un espace naturel coopératif ouvert à toutes et tous au cœur du village de Saint Sorlin en Bugey.

En avril 2022 nous faisons nos premiers pas sur cette vaste parcelle pleine de promesses en semant ces questions essentielles pour répondre à l'urgence d'agir à l'échelle du territoire :

- Comment produire une alimentation saine localement ?
- Comment limiter l'effondrement de la biodiversité ?
- Comment préserver la ressource en eau ?
- Comment valoriser les déchets organiques ?
- Comment lutter contre la pollution de l'air, de l'eau, des sols ?
- Comment sensibiliser les différents publics à ces questions cruciales, en particulier les jeunes générations, et créer une émulation collective pour agir localement pour une transition écologique devenue impérative ?

#### *b) Bien plus qu'un jardin.*

Un peu partout en France et dans le monde les jardins partagés sont des outils pour réfléchir et agir face aux défis liés au dérèglement climatique, aux diverses pollutions et à l'érosion de la biodiversité. Ces jardins sont de véritables laboratoires, créateurs de lien social, qui cherchent des solutions locales pour inspirer la société vers d'autres possibles, plus humains, plus respectueux du Vivant et donc plus résilients.

Et au Jardin Partagé, lentement mais sûrement, ce travail individuel et collectif de réflexion, d'échange, d'observation, d'expérimentation, de transmission commence à porter ses fruits.

#### *c) Depuis juin 2022, beaucoup d'actions ont été menées au Jardin Partagé.*

35 personnes ont participé à un ou plusieurs chantiers, du nettoyage d'une grande partie de la parcelle à la plantation d'une haie champêtre, de la création de zones potagères et fleuries à l'entretien du ruisseau le long du mur.

Petits et grands travaillent, apprennent et se font plaisir ensemble lors de nombreux ateliers : des liens intergénérationnels se tissent au milieu des fleurs, des insectes, des hautes-herbes, des arbres, des plantes potagères.

La valorisation des déchets verts de la commune s'intensifie sur la parcelle et des habitants commencent également à déposer leur tonte, leurs feuilles mortes, leur broyat. Toute cette biomasse bienvenue vient protéger et nourrir le sol du Jardin Partagé !

Que ce soit pour réparer les outils qu'on nous a donnés, créer une zone de récupération d'eau de pluie temporaire ou construire une table à semis, les ménages et les corps s'activent, et des solutions sont mises en place en coopérant par petits groupes.

Début 2023 Saint Sor'Liens a signé une convention avec FNE Ain dans le cadre de l'appel à projets national « Aux Arbres Citoyens ! » cogéré par France TV et FNE. Nous sommes très heureux et fiers que le Jardin Partagé fasse partie des 4 projets sélectionnés dans l'Ain. Ce partenariat sur 5 ans avec FNE Ain va beaucoup apporter à l'association. Que ce soit une expertise biodiversité, l'organisation de chantiers participatifs et d'animations (notamment avec les scolaires du village), un réseau nourrissant avec d'autres associations ou un atout de poids pour faire reconnaître le travail accompli par Saint Sor'Liens. Les premiers relevés flore et oiseaux de la FNE Ain ont déjà eu lieu sur le terrain.

*d) De beaux et grands projets sont à venir...*

Planter une grande haie le long de la route, finaliser un règlement intérieur, commencer à implanter une forêt nourricière en fond de parcelle, mettre en place le système de commissions avec des référents, créer une mare, accueillir les premiers groupes scolaires et des ateliers des groupes Biodiversité et Échanges & Partage, continuer le potager, implanter des panneaux pédagogiques, créer une zone d'aromatiques et de médicinales, agrandir le verger ... plein d'actions collectives nous attendent, autant d'occasions d'apprendre et vivre ensemble !

Nous souhaitons également aménager l'entrée du Jardin Partagé pour créer un accès voiture en gravier avec un petit parking afin de faciliter l'apport des déchets verts et du matériel. Cette zone accueillera aussi les bacs de compostage collectif qui, à moyen terme, seront ouverts à tous les habitants du village. Cet espace à l'entrée devra être à la fois pratique, pédagogique et esthétique.

*e) ...mais des problèmes complexes doivent également être résolus.*

Malgré tous nos efforts et l'intervention d'un paysagiste, il reste encore une grande zone en fond de parcelle fortement polluée de débris plastiques et métalliques. Cette zone de 200 m<sup>2</sup> devra probablement être décaissée et évacuée. Au vu de l'ampleur de la pollution, de la complexité et du coût éventuel d'une telle opération de dépollution, il nous paraît impératif que les collectivités s'emparent du problème. D'autant plus que l'emplacement correspond à la future forêt comestible et que les premières plantations devraient commencer cet hiver.

En ce sens, les représentants FNE et du groupe thématique Jardin Partagé souhaitent aborder prochainement le sujet avec les élus et le propriétaire du terrain lors d'une réunion de présentation du partenariat Saint Sor'Liens-FNE Ain.

De plus, le ruisseau le long de la parcelle est asséché depuis début juin 2022. La dramatique sécheresse qui s'intensifie n'explique pas tout. Nous avons sollicité la Mairie afin qu'une réunion ait lieu avec les élus et le propriétaire du château de la Durandière, car l'eau semble se perdre sur le domaine en amont du Jardin Partagé. Le retour de l'eau dans le ruisseau est

un dossier prioritaire du Jardin Partagé, tant pour l'arrosage que pour la biodiversité qui en dépend ainsi que la création de la mare.

Enfin, nous n'avons toujours pas les constructions légères indispensables. Gestion du matériel, organisation des ateliers, autonomie des adhérents, accueil de groupes scolaires, récupération d'eau de pluie, l'absence de ces abris nuit fortement au projet Jardin Partagé.

La réunion Saint Sor'Liens / Mairie / ACIRF début avril a rappelé l'évidence : sans ces constructions esthétiques en bois le projet Jardin Partagé ne pourra fonctionner dans le temps, or il est dans l'intérêt de tout le monde, adhérents, lycée, école, ACIRF, commune, territoire que le Jardin Partagé s'épanouisse. Suite à ces échanges, Saint Sor'Liens est entré en contact avec les personnes compétentes de la CCPA et a commencé à monter comme convenu un dossier qui, nous l'espérons, convaincra les collectivités de prendre les bonnes décisions.

En effet, alors qu'en 2023 l'on autorise encore sur notre territoire l'implantation de piscines individuelles, qu'un peu partout de nouveaux lotissements ou des zones industrielles font disparaître des hectares de terres agricoles et de zones naturelles, ne pas autoriser finalement nos modestes 60 m<sup>2</sup> de constructions légères en bois ne serait-ce pas là un non-sens consternant et révoltant au vu des objectifs du projet Saint Sor'Liens, des actions déjà réalisées et de l'urgence d'agir ?

Le Jardin Partagé est un projet Nature-Humain riche de sens. Outil local de transition écologique à fort potentiel, il peut beaucoup nous apporter mais demande un travail constant de réflexion, des efforts individuels et collectifs.

Aménagement d'une zone d'accès voiture pour les déchets verts et le compostage collectif, dépollution, constructions, eau, le projet demande également des moyens à la hauteur des objectifs et des enjeux immenses. Aussi il a besoin de l'implication des citoyens et citoyennes ainsi que du soutien moral, technique et financier de l'État et des collectivités.

Le Jardin Partagé est une jeune plantule prête à grandir, pour le bien commun. Nous devons en prendre soin, en toute saison !

## B. Été 2022

La première butte de cultures créée au printemps 2022 dans la zone verger-prairie a été une belle réussite ! Beaucoup de courgettes récoltées durant tout l'été, des bettes jusqu'en mai de cette année, du chou kale, du basilic, quelques tomates, des pommes de terre douces et des potimarrons, de l'artémisia annua (plante médicinale). 25 adhérents et adhérentes ont participé à la création et l'entretien de cette butte sur plusieurs mois.





Elle a eu aussi le mérite de mettre en lumière la problématique de l'eau et de l'arrosage sur le terrain : le ruisseau étant asséché dès le début juin, cette modeste butte de 7 m<sup>2</sup> a nécessité de très nombreux allers-retours en voiture pour remplir des arrosoirs et des seaux au lavoir de Calimacha en début d'été, puis au Rhône à partir d'août.

Fin juillet-début août 2022 une dizaine d'adhérentes et adhérents sont venus arracher sur quelques jours les nombreux plants d'ambrosie sur la parcelle. La plante, hautement allergisante et envahissante, se trouvait dans une partie de la parcelle, plus sèche, au niveau des anciennes serres, sur toute la longueur du terrain. Il était temps d'agir avant la floraison.



### C. Automne 2022

Préparer la première saison à venir au Jardin Partagé : entretien, zonage, matières accumulées et épandues.

Il nous a semblé évident qu'il ne fallait pas tout couper à ras sur la parcelle. Nous ne voulions pas tomber dans le piège réflexe de vouloir « faire propre » et « nettoyer » tout le terrain (mis à part bien sûr les débris plastiques et métalliques). Cela n'aurait eu aucun intérêt agronomique et aurait été un gâchis pour la biodiversité du lieu. Lutter contre l'effondrement de la biodiversité, c'est d'abord et avant tout savoir observer sans agir, et bien souvent accepter de laisser faire la Nature. C'est elle qui donne la Vie, non ?

Début octobre, nettoyage de la zone mitoyenne vers le poteau électrique, en bord de route côté Rhône. Une quinzaine de personnes ont participé à ce travail sur deux journées. Présence enthousiaste notamment des enfants Basile, Victor et Lilas qui ont fait un super boulot en s'amusant !



Un arbre mort était tombé en partie chez le voisin et beaucoup de ronces et d'orties formaient un mur épais ; des branches de jeunes arbres venaient également sur la route. Nous avons profité du tas de ronces ainsi amassé et de certains branchages pour commencer à créer une zone refuge de la biodiversité où nous interviendrons le moins possible. Celle-ci se situe dans le grand espace verger-prairie. Quelques jours après, un mammifère avait déjà visité la zone ! (ragondin ? blaireau ?)



Les orties et les jeunes branchages feuillus ont quant à eux été coupés en petits morceaux et épandus sur la butte de cultures. La dégradation de ces matières va être à l'origine de l'humus, élément essentiel d'un sol vivant sain et productif.

Nous avons commencé à délimiter des espaces en fonction du plan du Jardin Partagé à l'aide d'un décamètre, en passant le rotofil et la tondeuse, en plantant des piquets et tendant des fils : les futures zones potagères, une zone centrale circulaire au milieu de la parcelle, la zone déchets verts, la haie le long de la route ainsi que la haie mitoyenne. Nous en avons profité pour repérer et nettoyer au pied des jeunes arbres qui poussent spontanément sur la parcelle (noyers, frênes, chênes, saules...). Les chemins, dont l'allée principale, ont été bien marqués en tondant.



Nous sommes allés chercher avec des remorques 3 meules de foin généreusement offertes par un ancien agriculteur de Lagnieu. De la même façon, nous avons pu apporter sur le terrain quantité de crottin/fumier de cheval issu du ranch Heartwood à Lagnieu; les propriétaires étaient tout heureux de nous en faire profiter.

Les employés communaux ont déposé les premiers tas de feuilles mortes et nous avons récupéré du broyat bien mûr chez un particulier.

Nous avons pu également remplir plusieurs remorques de compost chez le paysagiste Apprin qui nous en a laissé à disposition.

Toutes ces diverses matières accumulées durant ce mois d'octobre seront valorisées localement au Jardin Partagé, en amendant le sol qui va jouer son rôle de puits de carbone. Tout le monde est gagnant ! L'automne est une période très importante pour préparer les cultures de l'année suivante, nourrir et protéger la terre. Ces matières vertes (riches en azote) et brunes (riches en carbone) vont peu à peu être décomposées par la faune du sol, micro-organismes (bactéries, champignons...) et vers de terre. Et cette décomposition va créer une couche d'humus essentiel à un sol vivant où s'épanouira une grande diversité d'espèces de fleurs et de plantes potagères.



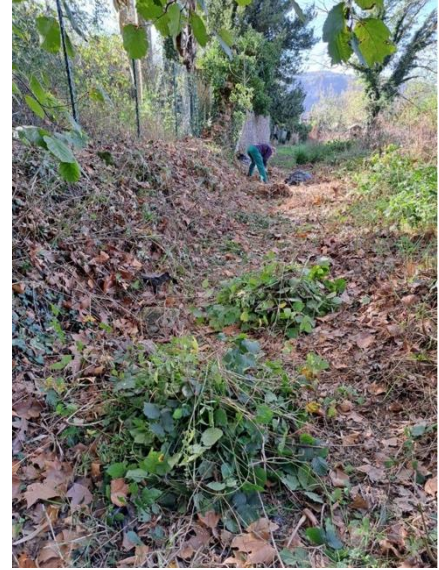
Le ruisseau en fond de parcelle le long du mur étant asséché, nous en avons profité pour le nettoyer : ramasser un maximum des innombrables débris plastiques et désherber son lit ... une véritable jungle de ronces, d'orties et de lierres par endroit ! Nous avons emmené ces végétaux coupés dans la zone refuge biodiversité.

En arrivant dans le secteur de la future forêt nourricière (ou jardin-forêt, forêt comestible), nous avons découvert sous la végétation dense d'énormes quantités de fils de fer, de tas de plastiques pour certains brûlés, des bouts de serre, des amas de cordes...

Nous avons décidé de demander un devis au paysagiste Apprin pour un léger curage du ruisseau pour dépolluer la couche superficielle de celui-ci tout en assurant un bon écoulement. La berge est aussi extrêmement polluée.

Nous en avons profité pour lui demander également un devis pour déterrer les vieilles bâches de serre enfouies, avec des armatures métalliques, sur plusieurs longueurs du terrain.

(Ci-dessous les photos avant/après le désherbage du lit du ruisseau)



Fin octobre, nous avons créé la première zone potagère avec les premières planches de cultures. Après avoir délimité les planches, nous avons accumulé beaucoup de matières sans toucher au sol. Comme c'était la première année, nous avons mis de grosses couches de tonte, fumier ou broyat mûr ou compost, feuilles mortes ou foin



pour booster la vie du sol et gêner les adventices (les « mauvaises herbes »). Quatre planches rectilignes de 10m de long et 1m de large, et trois planches en demi-cercles concentriques. Nous avons décidé de faire des passe-pieds (allée entre les planches de cultures) d'un mètre de largeur pour pouvoir sereinement circuler.



Début novembre, un appel aux dons d'arbres, d'arbustes et vivaces a été lancé par le groupe Jardin Partagé. Cela nous a permis de récupérer des framboisiers, des néfliers, des pêchers de vigne, des saules, des figuiers, des mûriers-ronces.

Au cours du mois, nous avons créé une seconde zone potagère, de forme différente de la première mais tout aussi esthétique, et une nouvelle fois en mariant des planches de cultures circulaires et rectilignes. Comme pour la première, nous avons



accumulé beaucoup de couches de matières pour préparer le sol à accueillir les futurs semis et plantations.



Fin novembre, une planche a accueilli les premières plantations dans la zone potager : des framboisiers ! De nombreux plants de 2 variétés différentes, offerts par des adhérents, ont été plantés.



Avant l'arrivée de l'Hiver, nous avons actualisé le projet Jardin Partagé. Vous pouvez retrouver ce document sur la page du Jardin Partagé de notre site internet, ou en suivant le lien suivant : [Projet JP](#).



## D. Hiver 2022

L'hiver fut intense et studieux au Jardin Partagé : partenariat avec FNE Ain, première commande de semences, mise en place d'un panneau informatif à l'entrée, réunions du groupe thématique, création d'une nouvelle zone dans l'espace potager, récupération de godets et d'outils, premières plantations d'arbres, journées dépollution, plantation d'une haie champêtre, projet bacs de compostage collectif, valorisation des déchets verts, système de récupération d'eau de pluie...

L'hiver a commencé fort avec l'appel à projets « Aux Arbres Citoyens ! » et la candidature du Jardin Partagé. Après de nombreux échanges avec FNE Ain, et avec l'accord enthousiaste de l'ACIRF propriétaire du terrain, Saint Sor'Liens a signé une convention avec FNE Ain pour poser les règles d'un partenariat sur cinq ans si notre projet Jardin Partagé devait être sélectionné... Et aujourd'hui, le Jardin Partagé fait partie des 4 projets de l'Ain lauréats qui ont commencé à bénéficier d'un accompagnement de FNE Ain pour les 5 ans à venir ! (suivre ce lien pour lire le [communiqué de presse](#) de la FNE)



Mi-décembre, nous avons installé à l'entrée un panneau d'accueil créé par Léa. Ce panneau informatif a tout de suite eu du succès et a permis aux passants d'avoir une vision plus globale du projet Jardin Partagé, comprendre le lien avec la transition écologique. L'objectif est atteint mais ce n'est que temporaire : nous souhaitons installer durant l'année plusieurs panneaux explicatifs et pédagogiques dans la zone d'accueil.



Une nouvelle zone fleurs & vivaces a été créée, sous la forme de 3 vagues parallèles. Après avoir tondus, nous avons formé ces planches curvilignes en déposant quantité de feuilles mortes (grâce aux apports des employés communaux). Cette zone pourrait accueillir à l'automne prochain des aromatiques, des médicinales, des fleurs vivaces...



Fin décembre, nous avons planté les premiers arbres dans la partie verger-prairie, en fond de parcelle : 2 pêchers de vigne, 1 néflier, 2 figuiers nous avaient été donnés.

Nous avons mis de grandes perches à côté de chacun afin de pouvoir les repérer facilement.



Nous avons reçu la première commande de graines du Jardin Partagé ! Ces semences biologiques viennent de Germinance et sont produites par des petits producteurs : potiron bleu de Hongrie, tomate coeur de bœuf orange, laitue cressonnette du Maroc, chou-rave azur star, coriandre, mélange de blés anciens, phacélie...plus de 40 espèces de légumes, aromatiques, engrais verts et fleurs.



Mis à part les tomates et les salades, nous avons fait le choix de ne faire qu'une variété par espèce afin de produire plus facilement nos propres semences. En effet, ces graines ne sont pas des hybrides F1 mais des semences paysannes. Santé, autonomie alimentaire, biodiversité, produire ses propres semences est une des priorités du Jardin Partagé !

Nous avons acheté 10 sacs de terreau maraîcher 70L à la ferme « Les Jardins de Pompoko ». Ce terreau au rapport de grande qualité servira à la fabrication des mottes, à la mise en pots, aux semis directs de carottes, radis...

Le 14 janvier s'est tenue une réunion du groupe Jardin Partagé à laquelle 17 adhérents et adhérentes ont participé. Retour sur les actions menées à l'automne, candidature FNE Ain « Aux Arbres Citoyens ! », les bâches de serre enterrées, une haie champêtre, le ruisseau asséché, la récupération d'eau de pluie, les outils, une table à semis, l'accès voiture, les bacs de compostage collectif, les abris nécessaires...de nombreux sujets ont été abordés et débattus. Nous



avons également discuté des semences en découvrant les sachets achetés : l'occasion de parler espèce, genre, famille de légumes au potager ([CR de la réunion du 14 janvier 2023](#)).

Un des objectifs de cette rencontre était également de réfléchir à un fonctionnement en commissions au Jardin Partagé. Ceci afin d'une part de tendre vers une organisation plus efficace (meilleure communication, gain de temps et d'énergie), et d'autre part de responsabiliser un maximum de personnes. Six commissions : Matières / Eau / Équipements / Communication / Guidance / Biodiversité, dont 2 commissions au rôle de pivot, Guidance et Biodiversité, pour maintenir une cohérence dans le projet.



Nous allons mettre en place les commissions et fixer les missions de celles-ci petit à petit.

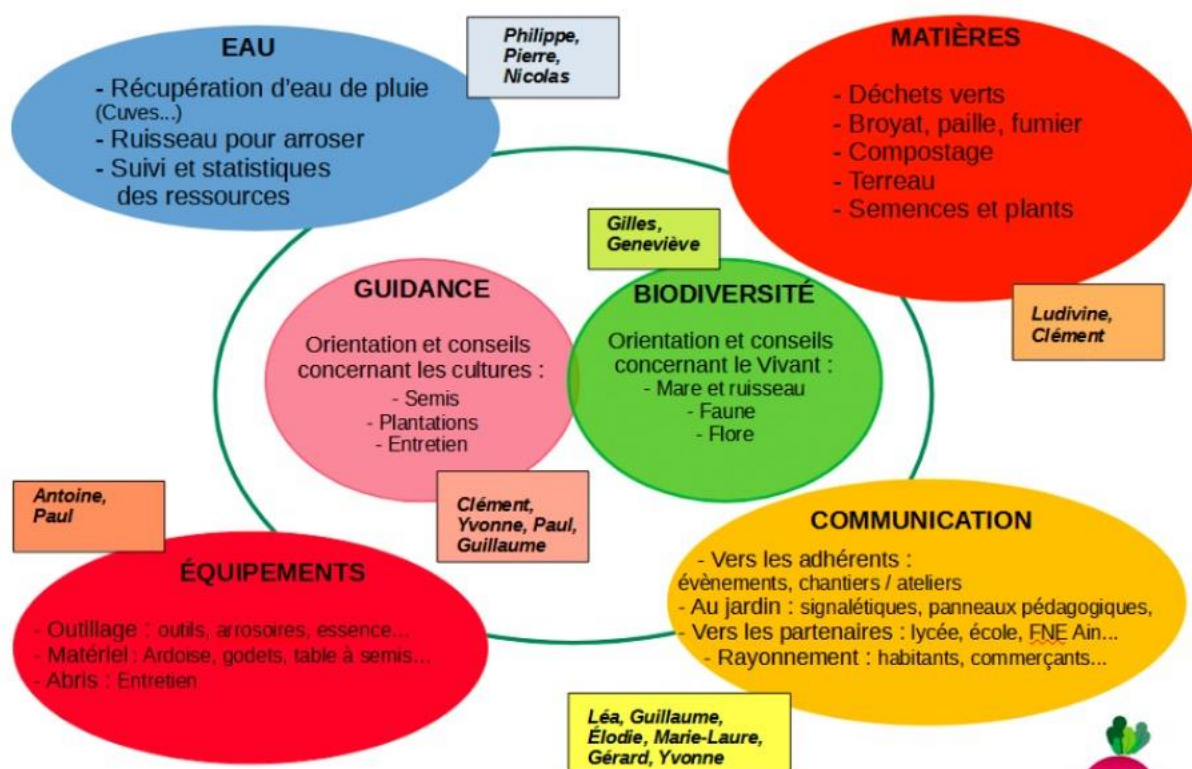


Schéma des commissions du Jardin Partagé de l'association Saint Sor'Liens



Fin janvier, nous avons mis en place un système de récupération d'eau de pluie. Une dizaine de personnes a participé à ce chantier géré par Philippe, sur plusieurs journées. Le principe est le suivant : mettre une bâche de citerne au sol, avec des rebords surélevés par des palettes coupées en 2, récupérer l'eau de pluie tombée sur la bâche (à peu près 15 m<sup>2</sup>), pomper l'eau au fur et à mesure pour remplir les 5 cuves 1000L placées à côté. Cette installation temporaire, en attendant les toitures des abris nécessaires, nous a permis de récupérer autour de 3000L en 4 mois (février → mai).





Les 1 et 2 février, ce fut l'acte 3 du nettoyage et de la dépollution de la parcelle du Jardin Partagé, alors que les adhérents et adhérentes de Saint Sor'Liens avaient déjà passé de nombreuses journées à nettoyer le terrain au printemps et à l'automne 2022.



Cette fois-ci, c'est avec l'aide de la pelleteuse de l'entreprise Apprin Paysages que nous nous sommes de nouveau attaqués à l'extraction des anciennes bâches plastiques enterrées. Il a fallu deux jours d'effort et des adhérents bien motivés pour rendre à la nature ce bout de terrain ! Par la réalisation de cette dépollution, nous n'avons pas simplement nettoyé un terrain pour nos futurs projets, mais nous avons aussi réalisé une action citoyenne forte avec une grande portée écologique pour le Vivant.



Malheureusement, nous avons également découvert une zone d'environ 200 m<sup>2</sup> au coin de la parcelle près du ruisseau qui nécessitera un nouveau gros chantier de dépollution à l'avenir. C'est vraiment désolant...



Le compte-rendu complet de ces deux jours de fouilles peut être retrouvé sur notre site internet, ou en cliquant directement [ici](#).

Les 7 et 8 février, un chantier participatif auquel a participé une vingtaine de personnes a permis de créer une haie champêtre le long de la parcelle côté Rhône. Grâce à une subvention de 225 euros de la boulangerie Tatup, nous avons donc commandé 60 arbres (60/80 cm de hauteur à partir du collet) fin janvier à la pépinière SOUPE qui se situe à Chatillon-sur-Chalaronne. Six espèces d'arbres ont été choisies pour la complémentarité de leurs caractéristiques :



- caduc/ marcescent/ semi-persistant,

- favorable à la faune sauvage : mellifère / à fruits comestibles,
- ornementale : couleur et densité du feuillage, durée de floraison, hauteur maximale à l'âge adulte
- usage : possibilité d'être utilisé pour la vannerie



Nous avons ajouté une septième espèce d'arbre grâce à un Paul qui a donné une dizaine de rejets qui poussaient dans son jardin : l'éléagnus. Cela nous a permis de planter dans la haie à intervalles réguliers cet arbre qui, en plus d'avoir la qualité de posséder un feuillage persistant, est également un bon fixateur d'azote atmosphérique.



Le compte-rendu complet de ce chantier peut être retrouvé dans la partie « News » notre site internet, ou en cliquant directement dans le lien ci-contre : [CR Haie champêtre](#).

Le 25 février s'est tenue la deuxième réunion de l'année du groupe Jardin Partagé. 14 personnes ont participé à cette rencontre lors de laquelle les sujets suivants ont été abordés: les journées dépollution de la parcelle et curage du ruisseau, la plantation de la haie champêtre, la zone récupération d'eau de pluie, le chêne mort à faire enlever au fond du terrain, visite des puits dans le voisinage, achat de terreau, création en cours d'une table à semis, restauration d'outils donnés, zone d'accès voitures avec parking, organisation en commissions, les outils numériques de communication, diagramme pour rendre visible la charge de travail concernant le groupe Jardin Partagé ([CR de la réunion du 25 février 2023](#)).

Cette rencontre fut l'occasion également de faire les premiers semis du Jardin Partagé et faire une démonstration semis avec presse-mottes (laitues, céleris-raves et betteraves).



Le 1er mars, une douzaine d'adhérents et adhérentes se sont retrouvés afin de planter des arbres et arbustes dans la continuité de la haie champêtre (buis, lauriers sauce, poivriers des moines).



Nous avons également planté de nombreuses boutures d'osier (plusieurs variétés) le long du ruisseau en fond de parcelle. L'idée est d'avoir suffisamment d'osier pour réaliser de la décoration de jardin dans les années à venir et pouvoir effectuer des ateliers vannerie.



Enfin grâce à l'aide de Jean-Pierre Allard qui a assuré le transport avec son tracteur, nous avons réceptionné ce jour-là une remorque de fumier "mûr" provenant du Heartwood Family Ranch à Lagnieu. Merci à M. Allard ! ([CR de la journée du 1er mars](#)).

Le 8 mars, Baptiste Millet est venu abattre le chêne mort en fond de parcelle, dont les branches menaçaient de tomber. Rapide et efficace, un grand merci à lui !



## E. Printemps 2023

Premières plantations au potager, semi d'une prairie fleurie, création d'une table à semis, réflexion autour du règlement intérieur, marquage peinture des outils, projet zone d'accès voiture pour les déchets verts, réunion avec la Mairie pour les abris nécessaires, première rencontre Saint Sor'Liens / FNE Ain au Jardin Partagé ... printemps actif au Jardin Partagé !

Mi-mars, lors d'un atelier nous avons planté un rosier au centre d'une zone du potager ainsi qu'un poivrier du Sichuan au bord du ruisseau côté montagne. Les jeunes plants de tomates ont été repotés en godet pour les renforcer. Ces godets nous ont été donnés par plusieurs personnes. Nous avons également commencé à déraciner les nombreux rumex de la zone en forme de goutte qui accueillera plus tard une prairie fleurie. Et merci à Étienne qui nous a donné 3 tourets de différentes tailles, très pratiques pour les semis et les repotages !

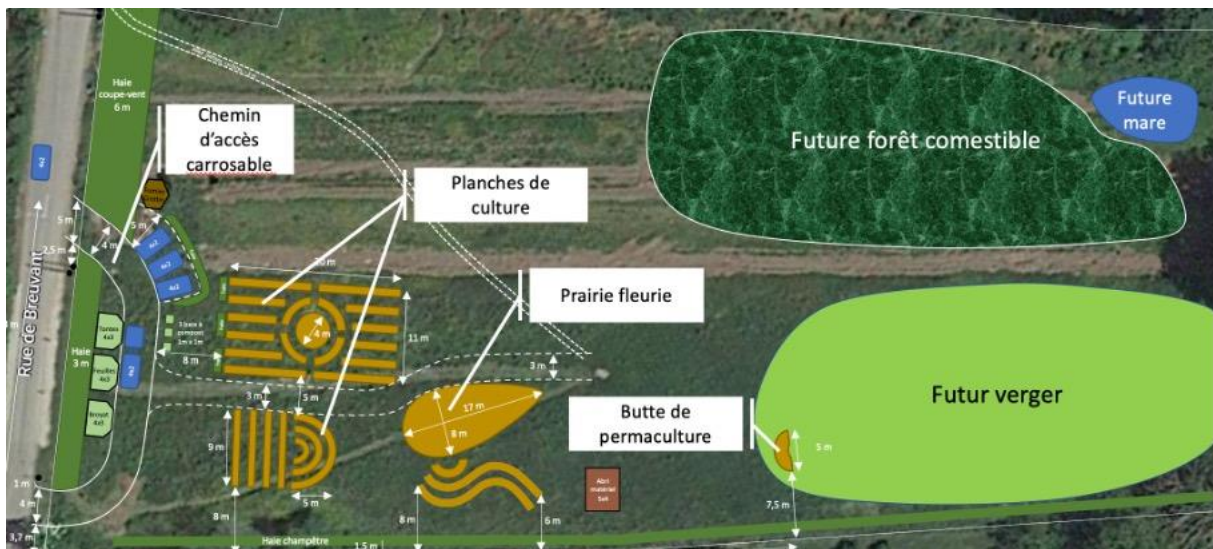


Des adhérents sont allés regarder de plus près le puits de M. Lecoin, voisin du Jardin Partagé qui nous a reçus et permis de prendre des mesures. Le ruisseau étant toujours asséché, aucune solution n'est écartée pour l'instant pour répondre à la problématique de l'eau sur la

parcelle. Au vu de l'intensité des périodes de sécheresse d'aujourd'hui et à venir, il sera sans doute indispensable de cumuler toutes les possibilités pour pouvoir arroser.

Gérard et Yvonne ont pris des mesures afin de faire un plan détaillé de la zone d'entrée en bord de route. Cette zone comprendra la haie brise-vent de plus de 5m de large, l'entrée principale avec des panneaux informatifs et pédagogiques qui donnera sur l'allée centrale, un chemin d'accès voitures avec entrée / sortie, un petit parking, les zones pour les divers déchets verts, les bacs de compostage collectif.

Suite à de nombreux échanges entre adhérents, François a mis des repères sur le terrain et a ensuite créer un nouveau plan d'entrée sur ordinateur. Nous avons fait faire un devis par le paysagiste Apprin pour décaisser et mettre du gravier concassé pour l'accès voitures. De même, un devis a été effectué par une scierie pour mettre des traverses afin de délimiter les différentes zones de déchets verts (tonte / feuilles mortes / broyat).



Au sujet des bacs de compostage collectif, suite à un sondage effectué par mail auprès des adhérents et adhérentes, dix foyers adhérents seraient intéressés pour les utiliser régulièrement. Nous avons reçu un devis pour l'achat et la livraison de trois bacs 1000L en bois, et nous avons contacté la CCPA pour bénéficier d'une aide financière. A moyen terme ces bacs pourront être utilisés par l'ensemble des habitants de la commune.

Fin mars, nous avons planté un lilas, des fraisiers des bois et de la consoude dans la haie champêtre, ainsi que des mûriers ronces, de la bourrache, des sauges et des bettes à couper (pour faire de la semence) dans les zones potagères. Nous avons également réalisé de nombreux semis en motte tels que laitues, betteraves, bettes, choux-raves, coriandre ainsi que des semis en barquette tels que soucis, capucines, œillets d'Inde, persil.



La fabrication d'une table à semis, chantier géré par Philippe, Clément, Paul, Léa et Antoine a demandé beaucoup de temps au début du printemps mais c'est une grande réussite ! Nous avons utilisé une structure bac acier, des planches de bois et une membrane EPDM récupérées pour la partie plateau. Pour la mini serre au-dessus, on nous a donné des barres de fer, des tasseaux, et nous avons acheté une bâche de serre ainsi que des clips. Cette table nous permet de mettre à l'abri des limaces, du froid et de la pluie les caisses de semis ainsi que les godets, tout en pouvant les arroser rapidement en les faisant tremper.



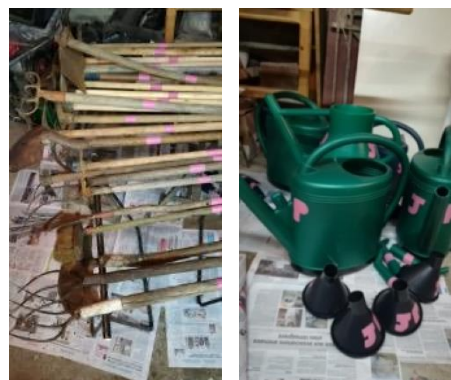
Les trois référents du groupe Jardin Partagé se sont réunis à cette période pour discuter du futur règlement intérieur. De premières idées ont été partagées avec l'ensemble des adhérents. Les grands axes sont : règles de vie collective, principes de jardinage basés sur le respect du Vivant, matériel, sécurité. Celles-ci ne sont qu'un point de départ pour débattre ensemble du règlement intérieur qui doit être élaboré collectivement afin qu'il fasse sens pour tout le monde et qu'ainsi il soit respecté. L'élaboration de ce texte devra être une priorité de la prochaine réunion du groupe Jardin Partagé.

Début avril, premier semi d'une prairie fleurie après un gros travail collectif du sol pour l'ameubler dans la zone goutte d'eau. Un mélange de nombreuses espèces : centaurée, cosmos, lin, vipérine, zinnia...



Yvonne et Geneviève ont marqué à la peinture rose les outils du Jardin Partagé ainsi que les arrosoirs.

Le 5 avril a eu lieu la rencontre entre les représentants membres de la collégiale de Saint Sor'Liens, le président de l'ACIRF (propriétaire du terrain) et la Mairie au sujet du Jardin Partagé, et en particulier des abris nécessaires. Cette réunion a permis de rappeler à nos élus l'absolue nécessité des constructions ainsi que l'intérêt général du projet Jardin Partagé. Suite à ces échanges, nous sommes en train de monter un dossier et la CCPA a été contactée ([CR de la rencontre](#)).





Mi-avril, premières plantations de laitues, betteraves et de pommes de terre au potager, après un rapide nettoyage (rumex) dans les planches qui avaient reçu un fort apport de matières à l'automne.



Semis en motte de chou kale et chou de Milan pontoise, semis en godet de courgettes.



Fin avril, nouvel atelier de semis : laitues et betteraves en mottes, melons, pastèques, courges, concombres et maïs en godets. Nous en avons profité pour repoter en godets des œillets d'Inde.



Gérard a fait un aller-retour à la déchetterie pour enlever un tas de ferrailles qui traînait sur la parcelle depuis le chantier dépollution. Il a également rassemblé les branches issues de la coupe du chêne mort.

Début mai, préparation et semi d'une seconde prairie fleurie dans la goutte. Plantation des tomates, des soucis, des capucines, des œillets d'Inde.



Le 10 mai s'est tenue la première rencontre Saint Sor'Liens / FNE Ain au Jardin Partagé. Objectif : faire connaissance et partager les attentes de chacun, rappeler les modalités de notre partenariat sur 5ans dans le cadre de la subvention « Aux Arbres Citoyens ! » et commencer à fixer un calendrier pour les relevés biodiversité, les chantiers participatifs, les animations. Léa, Yvonne, Gilles, François et Clément représentaient l'association, Florie et Marie la FNE Ain.



A partir de mi-mai, nous avons petit à petit désherbé autour des arbustes de la haie champêtre et paillé généreusement ceux-ci (feuilles mortes, hautes herbes fauchées). Et nous avons une nouvelle fois tondu les allées (merci Victor !)

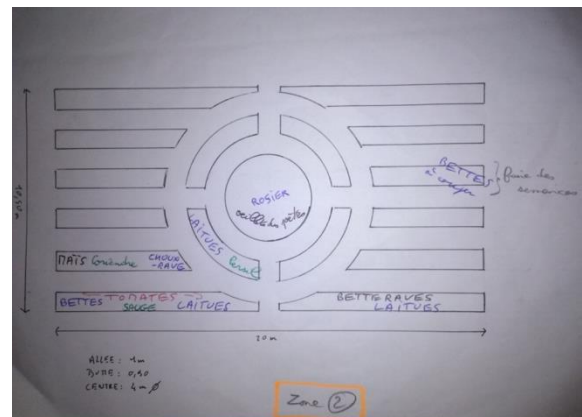


Fin mai-début juin, plantation des courgettes, des choux-rave, de laitues, de bettes, de betteraves, du persil, de la coriandre, de maïs, d'œillets des poètes.

Nous avons également tuteuré des tomates suite à l'achat de 50 liteaux de 2m50 puis paillé les tomates ainsi que les courgettes, les pommes de terre, les betteraves et les maïs avec de la tonte fermentée.



Voilà le potager au 10 juin !





## VI. Actions diverses

### A. Recherche de financement

#### a) Subvention de la mairie de Saint Sorlin en Bugey

La municipalité soutient les actions de notre association depuis sa création à travers une subvention annuelle, mais également la mise à disposition de salles, de matériel (Panneaux électoraux, tables, bancs ...) et la mobilisation des employés communaux (apports de matière pour le jardin partagé, l'enlèvement de déchets ...)

Cette année, nous avons donc renouvelé notre demande de subvention fin janvier. Une subvention de 300 € nous a été accordée par décision du conseil municipal du 3 avril 2023.

#### b) Subvention de l'ACIRF

L'ACIRF est l'association propriétaire de la parcelle sur laquelle nous créons le Jardin Partagé. L'ACIRF soutient très activement notre projet et nous aide ponctuellement pour régler des dépenses nécessaires mais qui dépassent notre budget. Ainsi, en 2023, l'ACIRF nous a versé 2000 € de subvention pour couvrir les dépenses liées à l'arrachage des structures enterrées des anciennes serres, au curage du ruisseau et à l'abattage l'arbre mort.

#### c) Subvention TATUP

La boulangerie TATUP à Ambérieu a décidé de valoriser les clients qui apportent régulièrement leurs propres sacs à vrac, en donnant les économies réalisées ainsi (sur l'achat de sacs papiers), à la FNE Ain qui oriente ensuite cet argent vers des projets de plantation d'arbres. C'est ainsi que nous avons obtenu

#### d) Appel à projets et subvention de l'ALEC 01

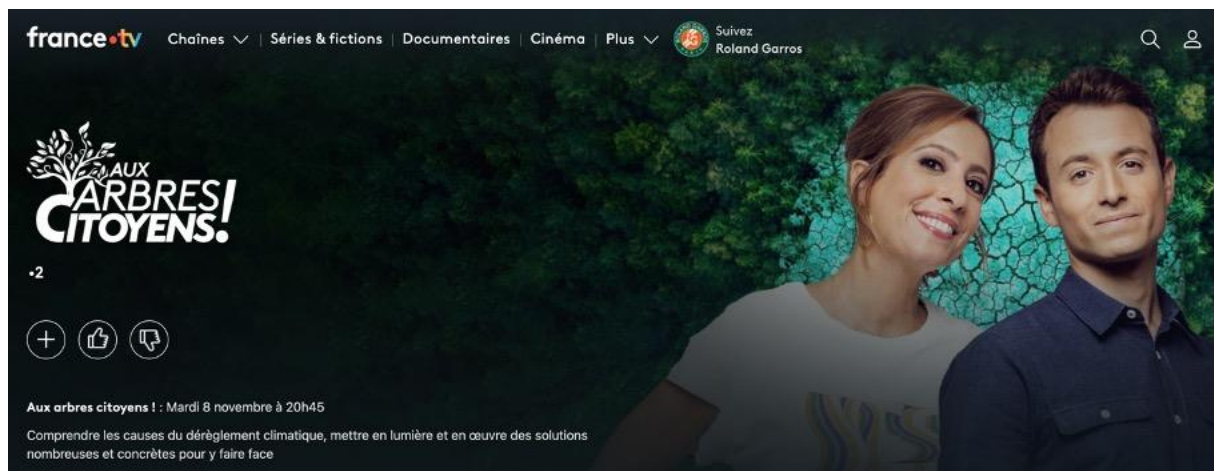
Fin 2021, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC 01) lançait un appel à projets dans le cadre de la procédure de liquidation de l'association Alec 01 suite à sa transformation en Société Publique Locale au 1er janvier 2022. L'objectif était distribuer le fonds associatif de l'association Hélianthe (structure d'origine de l'ALEC 01 créée en 1985).

Pour poursuivre la démarche initiée par les créateurs d'Hélianthe, l'ALEC 01 proposait de distribuer ce fonds pour soutenir des associations œuvrant dans des domaines similaires à son activité avec le fond associatif actuel.

Les projets devaient avoir un impact sur les émissions de gaz à effets de serre, sur les consommations de ressources et d'énergies, sur le développement des énergies renouvelables ou sur l'adaptation au changement climatique.

Le 13 janvier 2022, nous avons donc déposé un dossier pour nous aider à la création du Jardin Partagé. En avril nous avons été informés que parmi les 45 dossiers déposés, le jury avait arrêté une sélection de dossiers et que notre projet avait été retenu. Courant juin, l'assemblée générale de l'ALEC entérinait définitivement une aide pour le Jardin Partagé d'un montant de 3 200 €. Cette aide nous a été particulièrement utile pour acheter du matériel de jardinage, des semences, du terreau, des arbustes, etc...

#### e) Appel à projets et partenariat avec la FNE Ain (programme « Aux Arbres Citoyens »)



Le 8 novembre 2022, France Télévisions proposait sur France 2 « Aux arbres citoyens ! », une émission événement en direct présentée par Léa Salamé et Hugo Clément.

Une grande soirée de service public, en partenariat avec France Inter, pour comprendre les causes du dérèglement climatique, mettre en lumière et en œuvre des solutions nombreuses et concrètes pour y faire face, en agissant notamment pour la régénération de nos forêts et de leur biodiversité, partout en France.

L'émission « Aux arbres citoyens ! » a permis de récolter 1 910 000 € en faveur de projets de régénération et de préservation de nos forêts et de leur biodiversité. La collecte des dons est confiée à France Nature Environnement, association à but non lucratif reconnue d'utilité publique depuis 1976.

A la suite de cette émission, France Nature Environnement a organisé un appel à projets pour redistribuer ces fonds. 39 projets en faveur des arbres et des forêts, partout en France, hexagone et outre-mer, ont été sélectionnés parmi de nombreux dossiers reçus. Et parmi ces 39 projets... celui du Jardin Partagé de Saint Sor'Liens et soutenu par la FNE Ain a été retenu par le comité de sélection dans la catégorie « sensibiliser un large public à la protection des écosystèmes forestiers et arborés (axe 4) ».

Le Jardin Partagé fait donc partie des 4 projets de l'Ain sélectionnés et va bénéficier d'un accompagnement important pendant 5 ans, permettant en particulier de faire un état des lieux de la biodiversité sur la parcelle et formuler des préconisations adaptées. Il est également prévu la fourniture d'arbres et d'arbustes ainsi que des actions de sensibilisation du public à travers des chantiers participatifs. Le montant alloué aux 4 projets est de 54287 € sur 5 ans.

Saint Sor'Liens a donc signé un partenariat sur 5 ans avec FNE Ain. La première réunion avec la FNE Ain s'est tenue au Jardin Partagé le 10 mai 2023 et les premiers relevés des techniciens ont déjà eu lieu (oiseaux, flore).



Suite à ces premières visites, la FNE Ain tient à rencontrer les élus afin d'expliquer les objectifs et les modalités de ce suivi. De plus, les représentants de FNE Ain souhaiteraient aborder la question de la zone polluée en fond de parcelle et voir avec élus et Saint Sor'Liens, ce qui peut être mis en place pour résoudre ce gros problème.

#### f) Appel à projets du Crédit Agricole

Au mois de mars 2023, le Crédit Agricole a lancé un appel à projets sur le thème « Transitions et urgence climatique ». Un jury sélectionnera à minima un projet par caisse locale qui sera doté d'un prix de 3000 €.

Nos besoins pour le Jardin Partagé sont importants, nos ambitions sont freinées par les problèmes de financement. Après débat sur les valeurs du Crédit Agricole, et notamment le fait qu'il continue à financer les énergies fossiles, nous avons malgré tout décidé de saisir cette opportunité afin qu'une partie de l'argent de cette banque permette de contribuer rapidement à la transition écologique à notre échelle.

Nous avons donc déposé un dossier de candidature le 28 avril 2023.

## B. Demande de reconnaissance d'intérêt général

Par définition, une association d'intérêt général est un organisme autorisé à émettre des reçus fiscaux à ses donateurs, particuliers ou entreprises, pour leur permettre de bénéficier de réduction d'impôts. Pour notre association, être reconnue d'intérêt général pourrait faciliter notre développement en rendant le soutien financier plus attractif pour les éventuels donateurs.

Nous avons donc déposé un dossier le 6 mars 2022 auprès des services fiscaux. Une réponse négative nous est parvenue le 9 septembre 2022, au motif que *"même si la dimension environnementale est très présente au sein de l'action (de l'association), elle n'apparaît qu'accessoire au regard de sa mission principale"*.

Surpris par cette analyse de notre dossier, nous avons fait appel de cette décision le 24 octobre 2022 et demandé un second examen. Après une longue attente, l'audience de second examen est prévue le 6 juin 2023, audience à laquelle nous avons prévu d'assister pour présenter et défendre notre dossier. La décision finale ne sera pas connue avant un mois.

## C. Accompagnement des élèves du LEAP de Saint Sorlin

Les élèves de terminales du LEAP de St Sorlin, doivent réaliser un projet en groupe en collaboration ou en appui avec une association / un professionnel. Un représentant de l'association Saint Sor'Liens a présenté à l'automne, l'association, son fonctionnement (Collégiale) ainsi que les groupes thématiques et différents projets qui pourraient être réalisés en partenariat ou en appui à l'association : Projection d'un film documentaire sur l'écologie, l'alimentation, la gestion des déchets... / information et sensibilisation des habitants ou des élèves du lycée sur le tri des déchets / information sur le gaspillage alimentaire.

Un groupe de quatre filles de terminale s'est rapproché de l'association pour organiser une visite d'un centre du tri des déchets avec les élèves de l'école primaire de Saint Sorlin en Bugey (Classe de CM1/CM2).

Des recherches et des contacts ont été réalisés avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain qui a la compétence de gestion des déchets afin de pouvoir organiser cette visite en lien avec les centres de tri ou d'enfouissement. Le calendrier du projet de terminale et la disponibilité des centres de traitement n'ont pas pu coïncider pour l'organisation d'une visite sur site.

Néanmoins, une intervention avec pour thème les déchets a été organisé par les élèves de terminales au sein de la classe des CM1/CM2 de l'école le 25 avril.

Au programme, des informations pour les enfants sur le tri des déchets et un atelier pédagogique pour l'apprentissage du tri sélectif. Cette animation a été très instructive pour tous les élèves (petits et grands) et également pour les encadrants.

Une très belle initiative qui permet également de créer du lien entre l'école et le lycée du village.

La visite d'un centre de tri ou d'un centre d'enfouissement reste un projet à organiser pour les enfants et les adultes du village. Une idée de plus pour les projets de terminale de l'année prochaine !

